

Compte-rendu du Conseil Municipal

▪ Séance du 12 octobre 2015

URBANISME :

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la précédente réunion de conseil municipal.

P.L.U. :

Monsieur le Maire présente de projet de P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) élaboré par la commission communale et l'Urbaniste. Chaque conseiller municipal devra en prendre connaissance et faire part de ses éventuelles observations lors de la prochaine réunion du conseil municipal. Le P.A.D.D. pourra alors être modifié en fonction des remarques, puis adopté lors d'une réunion ultérieure.

SYANE – CONVENTION DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire présente le projet de financement du SYANE relatif aux travaux à réaliser sur le réseau électrique route de Trossy et route des Voigères. La participation communale s'élève à la somme de 112 533 euros TTC.

O.N.F. – PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement forestier établi par l'Office National des Forêts. Le projet comprend l'analyse de l'état de la forêt, les objectifs à assigner, et un programme d'actions pour la période 2015-2034. Le Conseil Municipal approuve ce projet.

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Afin d'optimiser la qualité de l'eau potable, Monsieur le Maire propose l'installation d'une unité de traitement par ultra-violet. Cette installation complétera le système de traitement actuel en chlore gazeux. Le coût prévisionnel est de 70 580 euros H.T. ; des demandes de subventions sont en cours.

COLLINES DU LEMAN – MODIFICATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à l'évolution de la législation concernant les obligations de logement social, l'objectif inscrit dans le PLH doit être modifié pour la commune d'Allinges. Le Conseil Municipal approuve le lancement de la procédure et le projet de modification du PLH des Collines du Léman.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI)

Monsieur le Maire présente le projet de SDCI proposé par Monsieur le Préfet, et informe que les Collectivités Publiques concernées doivent se prononcer avant fin novembre 2015. Avant de se prononcer, de nombreuses réunions de concertations vont être organisées entre la CCCL, la Commune de Thonon et la Communauté de Communes du Bas-Chablais. L'objectif sera de trouver un accord principalement sur les compétences, la fiscalité et gouvernance de la nouvelle communauté d'agglomération. Si un accord est validé par l'ensemble des collectivités, Monsieur le Préfet pourra prononcer officiellement la composition de la communauté d'agglomération en février 2016.

SYANE – INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide de soutenir le projet le programme départemental de déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et accepte le transfert de compétence au SYANE.

ACQUISITION PARCELLE C569

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle boisée cadastrée C569, propriété de Madame VINDEVOGEL Nathalie, d'une surface de 540 m2, au prix de 1,20 euros le m2.

QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux rte de la Glière – rte d'Orcier** : Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux qui se déroulent bien. Le planning est respecté. Il précise que les participations financières de la Commune du Thonon (250 000 euros) et du SIEM (150 000 euros) sont confirmées.
- **Radar de contrôle de vitesse** : Le radar situé actuellement aux Moulins d'Amphion ne fonctionne plus ; il va être remplacé prochainement ;
- **Travaux d'électricité** : Monsieur le Maire informe que les travaux à réaliser route de Trossy et route des Voigères seront réalisés par l'entreprise SIPE ;
- **Exploitation des Carrières** : Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Mme Barnoud, Gérante des Carrières Chablaisiennes pour lui demande une contribution financière relative à l'exploitation de la carrière ; Madame Barnoud doit faire une proposition ;
- **Route de Prélaz** : les employés du SIVOM remettent actuellement en état la route de Prélaz qui était dégradée ;
- **Eclairage terrain de tennis** : les travaux d'éclairage du terrain de tennis ont été réalisés ;
- **Vestiaire du foot** : le tableau électrique du vestiaire a été refait ;
- **Travaux D'JOSS BAR** : les travaux d'agrandissement ont commencé ;
- **Etude diagnostic et plan de récolement du réseau d'alimentation en eau** : suite à la consultation, une seule proposition a été faite. Il s'agit du groupement des sociétés ATEAU et PROFILS ETUDES. Le montant des prestations s'élève à la somme de 43 764 euros H.T. L'Agence de l'Eau subventionne ce projet à 50 %, et le Département à 11 %.